

Reconnaître la voirie comme patrimoine, un atout pour l'identité de la ville et une ressource pour l'avenir dans le cadre des défis du développement durable



Le développement durable constitue sans aucun doute le défi le plus important à relever pour les prochaines années. De plus en plus d'acteurs de la ville et de la durabilité s'accordent pour considérer que le bâti existant peut activement participer à ce défi et qu'il constitue un levier majeur car il est, par essence, une 'ressource durable' par son existence, sa durabilité, sa composition, ses matériaux, ses caractéristiques architecturales et techniques, son comportement physique, ...



A ce jour, étonnement, le patrimoine de la voirie ou de l'espace public ne bénéficie pas de cette même approche. Il demeure encore trop souvent subordonné à la reconnaissance patrimoniale du bâti environnant et n'est pas reconnu comme composante patrimoniale du paysage urbain et/ou comme ressource durable pour répondre aux défis environnementaux.

Tels que nous les connaissons aujourd'hui à Bruxelles, les voiries et espaces publics remontent majoritairement aux 18^e et 19^e siècles, c'est-à-dire à une époque où les questions de voirie, d'architecture et de réglementation des pratiques faisaient encore l'objet d'une réflexion commune au bénéfice d'ensembles urbains cohérents. Ces paysages historiques participent à l'identité bruxelloise et ont prouvé, pour beaucoup, leur durabilité.

Cette notion de durabilité des voiries ne doit cependant pas être réduite au fait que les voiries ont perduré dans le temps. Les voiries existantes constituent également une ressource pour l'avenir et il faut pouvoir envisager, comme on le fait chaque jour davantage pour le bâti, des alternatives à leur démolition et/ou aux profonds réaménagements, en cohérence avec les objectifs à atteindre en matière d'émissions de gaz à effet de serre et de bilan énergétique.

La rénovation ou le réaménagement d'une voirie est en effet aussi l'occasion d'un projet architectural et paysager au bénéfice d'une réduction des consommations énergétiques et d'un accroissement du confort des usagers et de la qualité du cadre bâti. Une opération simple d'entretien et/ou de réaménagement plus 'chirurgical' qu'un remaniement total, aura un impact moindre du point de vue du coût environnemental et peut également répondre aux enjeux d'usage, notamment de mobilité douce et apaisée.

Pourtant, force est de constater que la réalisation de projets d'aménagement de voirie ou d'espace public passe aujourd'hui majoritairement par des opérations de transformation et de renouvellement profonds avec peu de (re)connaissance préalable,

de prise en compte et/ou de conservation des éléments en place le cas échéant.

L'UNESCO exprime clairement dans sa recommandation concernant le paysage urbain historique (2011) que « *le principe du développement durable implique la préservation des ressources existantes, la protection active du patrimoine urbain et sa gestion durable comme condition sine qua non du développement (...) L'avenir de l'humanité dépendant de la planification et de la gestion efficaces des ressources, la conservation est devenue une stratégie pour parvenir à un équilibre durable entre croissance urbaine et qualité de vie* ».

Convaincue de la portée de cette recommandation, la CRMS soutient elle aussi qu'une approche plus soucieuse de l'existant doit servir de guide aux réaménagements de voirie et d'espaces publics et aux besoins contemporains.

La CRMS fait le vœu de mieux (ré)concilier les notions de patrimoine et de développement urbain, encore malheureusement trop souvent perçues comme contradictoires. Il y a là une magnifique opportunité de croiser le respect de l'identité de la ville, la réponse aux nouveaux usages, e.a. de mobilité douce mais aussi les enjeux face au développement durable.

« *Dans la ville contemporaine, le paysage doit répondre aux nouveaux défis en matière de mobilité, d'accessibilité et de durabilité, qui en menacent peu à peu la cohérence. Loin de constituer un obstacle au développement d'une ville rendue à ses habitants, le riche patrimoine viaire est source d'opportunités de développement et de mise en valeur des formes urbaines héritées* » (extrait de l'étude de T. Schlessler).



APPROCHE DE LA CRMS

Voici la grille générale d'évaluation qui accompagne l'analyse pluridisciplinaire de la CRMS et qu'elle recommande de suivre pour élaborer les projets de réaménagement d'espaces public et de voirie dans les paysages historiques.

I. Connaissance

La connaissance est un préalable fondamental tant pour évaluer la valeur historique d'une voirie ou d'un espace public (qu'il soit classé ou non), que pour établir le cadre qui permettra d'identifier les éléments ou séquences à conserver, remanier ou transformer. Avant toute intervention dans un paysage urbain historique, il est en effet essentiel d'étudier et quantifier l'impact du projet sur ses qualités fonctionnelles, esthétiques, sociales, durables et patrimoniales. La check-list suivante peut aider :

- **Cadre urbain** et emprise/périmètre du projet dans le paysage urbain et ses caractéristiques :

Qualité paysagère, vues panoramiques et perspectives urbaines, séquences paysagères et nœuds, visibilité de l'environnement architectural (à une échelle large, si nécessaire au-delà du strict périmètre d'intervention)

- **Caractéristiques historiques** de l'espace au fil du temps en prenant notamment en compte les éléments qui suivent :

- Profil et formes urbaines
- Revêtement et matériaux
- Végétalisation (inter-distance des arbres, formes, espèces & essences, emplacement)
- Usages et pratiques de l'espace
- Signalétiques, mobilier urbain, éclairage, ...

II. Formuler une vision en termes d'objectifs plutôt qu'une vision normative

- **Intégration fine** aux marges du projet / cohérence à l'échelle de la ville
- Patrimoine & paysage urbain / Amélioration environnementale / mobilité / accessibilité
- Possible conservation et intégration de l'existant à valeur patrimoniale (végétalisation, formes urbaines, matériaux, ...) : durabilité & patrimoine

III. Valorisation patrimoniale et mutations contemporaines du paysage urbain

- Croiser ce que l'espace existant peut offrir par rapport aux objectifs du projet pour une évolution harmonieuse : préservation de la matière historique (forme et matière), tout en répondant aux questions des usages, des défis environnementaux et de la viabilité économique.

LIENS UTILES

- *Streets for All London* : <https://historicensland.org.uk/images-books/publications/streets-for-all-london/heaq149c-sfa-london/>
- *Streets for All London* <https://historicensland.org.uk/advice/caring-for-heritage/streets-for-all/>
- *Memorandum CRMS 2019-2024* : https://crms.brussels/sites/default/files/2021-09/Memorandum_2019_FR.pdf
- *Etude de T. SCHLESSER* : https://crms.brussels/sites/default/files/2021-12/T_SCHLESSER_Paysage-urbain-neoclassique_Etude%20CRMS_2019.pdf
- *Etude de S. HUART pour la CRMS (à consulter sur demande au secrétariat CRMS)*
- <https://openarchive.icomos.org/id/eprint/2156/1/ICOMOS-France-Paysages-Urbains-Historiques.pdf>
- *Recommandations de l'Unesco sur les paysages urbain historiques (2011 & 2019)* <https://whc.unesco.org/en/hul>
- Numéro « Voir la rue autrement » (revue Bruxelles Patrimoines) <http://patrimoine.brussels/decouvrir/publications/revue-bruxelles-patrimoines/voir-la-rue-autrement>